

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 2 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP demande par la présente la mise à l'ordre du jour de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés une heure d'actualité au sujet de la reconnaissance de l'État de Palestine.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten  
Député



Taina Bofferding  
Présidente du groupe parlementaire LSAP